

RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIVISION DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS
Pôle PETREL

RENSEIGNEMENTS CARRIERE

Vous n'avez pas rempli le questionnaire me permettant d'effectuer votre préparation d'estimation indicative globale (EIG) questionnaire que le service des pensions du rectorat de Versailles adresse aux intéressés à l'âge de 54 ans.

Afin de me permettre de disposer de tous les éléments détaillés nécessaires au calcul de votre pension, **il est indispensable de me retourner le présent document renseigné**, accompagné des pièces justificatives demandées.

ETAT CIVIL DE L'AGENT

Madame

Monsieur

Nom d'usage : Nom patronymique :

Prénoms :

Adresse :

.....

.....

Adresse électronique professionnelle :

Numéro sécurité sociale

Date de naissance Lieu de naissance Département

NUMEN

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire
 Marié(e)
 Veuf(ve)
 Divorcé(e)
 PACSé(e)
 Concubinage

	1 ^{er} mariage	2 ^{ème} mariage	3 ^{ème} mariage
Date et lieu du mariage ↪ Conjoint : Nom, prénom Date et lieu de naissance N° sécurité sociale S'il y a lieu : <ul style="list-style-type: none"> ▪ date du décès ▪ date du divorce 			

ENFANTS

Union	Nom et prénom des enfants	Lien avec le fonctionnaire ①	Date de naissance	Si l'enfant est handicapé indiquer le pourcentage COTOREP	Si l'enfant est décédé, date du décès
1 ^{ère} union					
2 ^{ème} union					
3 ^{ème} union					

① Légitime, naturel, adoptif, enfant du conjoint, sous tutelle, ayant fait l'objet d'une délégation parentale, recueilli.

Pièces à joindre :

- En cas de pluralité d'union, copie lisible de la totalité du livret de famille régulièrement tenu à jour.
- Pour les enfants, fournir soit une copie du livret de famille, soit un acte de naissance.
- Pour les célibataires copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- Bulletin de décès du conjoint, s'il y a lieu.
- **Copie de la carte de sécurité sociale.**
- **Copie du jugement de divorce.** En cas de pluralité de divorces, joindre obligatoirement l'ensemble des extraits de jugements précisant qui a la garde des enfants et (ou) si une pension alimentaire est versée ; le droit de la femme divorcée à garder le nom de son ex époux.
- **Copie du jugement d'adoption, de tutelle, etc.**

CARRIERE

FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT OU DANS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
(Régions, Départements, Mairies, ...) OU DES ETABLISSEMENTS RATTACHES (Hôpitaux, ...)

Du (ou entre le ...)	Au (et le ...)	Administration	Préciser NON TITULAIRE, STAGIAIRE, TITULAIRE	Si non titulaire, préciser non validé, validé, en cours de validation

Pièces à joindre : Joindre un état authentique de services ou toutes pièces détenues.

SERVICES D'AUXILIAIRE OU DE NON TITULAIRE EFFECTUES A L'EDUCATION NATIONALE

Du (ou entre le ...)	Au (et le ...)	ACADEMIE D'EXERCICE	Ces services sont-ils validés, non validés, en cours de validation ?

Etablissement fréquenté à la date de titularisation ou établissement dans lequel a été effectué la validation :

ATTENTION : LA DEMANDE DE VALIDATION DES SERVICES AUXILIAIRES NE DOIT PAS ETRE CONFONDUE AVEC LE RECLASSEMENT.

Pièces à joindre

- Déclaration de recette émanant de la Trésorerie Générale constituant la preuve du paiement ou certificat administratif de restitution en cas de remboursement : celle-ci est obligatoire
- Demande de validation
- Décision de recevabilité ou décision de validation de services auxiliaires.
- Décision individuelle d'annulation des cotisations vieillesse Sécurité Sociale.
- Titres d'annulation des cotisations IRCANTEC soldés(part agent et part Etat).
- Titre de perception et/ou décompte des retenues rétroactives (rappelant les services énoncés dans la décision de recevabilité et indiquant le montant des retenues rétroactives à payer). Le titre doit être numéroté, daté et signé (en cas de remboursement, ne fournir que le décompte)

⚠ Si vous avez déposé une demande de validation de services auxiliaires ou de rachat d'années d'étude en cours d'instruction, préciser la date de dépôt du dossier

SCOLARITES EFFECTUEES DANS DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION

(Ecole Normale, ENS, ENSET, CPR, IPES, Centres de formation des PEGC, ENNA, CREPS, IREPS, IRA,...)

Du (ou entre le ...)	Au (et le ...)	NOM ET LIEU DES ETABLISSEMENT DE FORMATION

Pièces à joindre : Les attestations de scolarité correspondantes et tous documents en votre possession.

SERVICES EFFECTUES EN POSITION DE DETACHEMENT

Du (ou entre le ...)	Au (et le ...)	ADMINISTRATION OU ORGANISME EMPLOYEUR

Pièces à joindre : Tous documents en votre possession, y compris l'arrêté de réintégration

CONGÉS POUR CONVENANCES PERSONNELLES, DISPONIBILITÉ, CONGÉ PARENTAL, CLM, CLD, CPA
--

Du (ou entre le ...)	Au (et le ...)	TYPES DE CONGES

Pièces à joindre : tous documents en votre possession

⇒ - En cas de CPA, si vous avez demandé à cotiser : arrêté de cotisation

POSITIONS COMPORTANT UN SERVICE A TEMPS PARTIEL OU MI-TEMPS THERAPEUTIQUE

Du	Au	QUOTITE	TYPE

Pièces à joindre : tous documents en votre possession incluant l'arrêté de réintégration à temps complet.

⇒ **Si vous avez bénéficié d'un congé de maternité ou d'adoption pendant une période de services à temps partiel à compter du 4 avril 1982**, joindre une photocopie de la décision du congé.

⇒ En cas de CPA, si vous avez demandé à cotiser : arrêté de cotisation

⇒ En cas de temps partiel, si vous avez demandé à cotiser : arrêté de surcotisation

AVEZ-VOUS BENEFICIE D'UN CONGE D'INACTIVITE POUR ETUDES OU D'UN CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?
--

Si oui, préciser les dates et joindre les arrêtés correspondants.

SERVICES DE STAGIAIRE ET DE TITULAIRE AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date de 1^{ère} nomination en qualité de stagiaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de 1^{ère} nomination en qualité de titulaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pièces à joindre : copie des arrêtés de stagiairisation et titularisation

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

Pièces à joindre : copie du dernier arrêté de NBI. A défaut, copie d'un bulletin de salaire où figure cette indemnité.

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (Disciplines techniques)
--

⇒ Joindre tout document (arrêté de nomination en qualité de stagiaire, avis de concours) précisant votre mode de recrutement, ceci pour l'étude de la bonification prévue à l'article L 12 h du code des pensions.

Fait à _____ le _____

Signature